



TARIFS D'HOSPITALISATION

	Prise en charge par l'Assurance Maladie et/ou la mutuelle			Forfait journalier	Chambre particulière
	100%	80%	20%		
MEDECINE	550,47 €	440,38 €	110,09 €		
UNITE DES SOINS PALLIATIFS	607,72 €	486,18 €	121,54 €	20,00 €	78,00 €
EVC-EPR	352,47 €				

TARIFS DES PRESTATIONS

	MEDECINE	USP	EVC-EPR
Lavage du linge	107 € forfait mensuel 29 € forfait hebdomadaire		
Marquage du linge (fourniture et pose d'étiquette)			forfait de 60€ dans la limite d'un trousseau de 100 pièces puis 2,25 € par article supplémentaire
Ouverture d'une ligne téléphonique	6,20 €		
Taxation impulsions téléphoniques (prix d'un appel par minute)	0,31 €		
Caution téléphone	53,00 €		
Télévision	5 €/jour les 30 premiers jours 2,80 €/jour à partir du 31 ^{ème} jour		
Télévision bénéficiaire de la CMU*	2,80 €/jour		
Caution télévision + télécommande	74 €		
Achat casque	2,90 €		
Repas accompagnant (ticket repas en vente aux admissions)	12,00 €		
Tarif chambre mortuaire	82 € / jour à compter du 4 ^{ème} jour		
Copie de dossiers médicaux	1,10 € la page (la feuille) + frais d'envoi en recommandé à votre charge 9 €		

*sur présentation d'un justificatif